

APEF Paris Diderot Bastille

Votre référent : Mme N. Botté

Adresse : 30 avenue Daumesnil 75012 Paris

Tél : 01.58.51.46.50

Email : diderotbastille@apecf.fr

Site web : www.apecf.fr

Structure déclarée : SAP523816627

Structure agréée : SAP523816627

Structure autorisée : SAP523816627

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi 9h-13h / 14h-18h

Samedi uniquement sur rendez-vous

Astreinte téléphonique en dehors des heures d'ouverture

Transports

Ligne 1 - 14 - 5

Accès PMR : Oui

Organigramme

Naïma Botté : Gérante

Pascal Gronnwald : Adjoint gérante

Fella Lazhar : Assistante d'agence; Charlène Ndendek : Référente secteur

Patricia Djoumessi et Salma Zeggane : Référentes RH

Intervenantes à domicile

Autorités administratives :

DDETS : Unité départementale de Paris Espace Pont de Flandre Immeuble Artois (Bât.10) 11 rue de Cambrai, 75019 Paris, France

ARS : Immeuble "Le Curve", 13 rue du Landy 93200 Saint-Denis

CD : 94/96 Quai de la Rapée 75012 Paris
5 Boulevard Diderot 75012 Paris

Zone d'intervention :

Paris 11ème, 12ème.

Liste des partenariats et conventionnements :

Conseil départemental, CARSAT/CNAV, Caisses de retraites diverses, Réseau gérontologique, Inter Mutuelle Assistance (IMA), Vvv Ecoute et Solutions, Mutuaide, Europ Assistance France (EAF), VIAVITA, AXA, Filassistance, Fidélia, AP Solutions GmbH (Mondial assistance), FOR ME et autres mutuelles diverses. Domiserve, Dhomplus, Les Opticiens Mobiles, Indépendance Royale, Saveurs et vie, La téléassistance de Europassistance et EZIO

Informations complémentaires

✓ L'agence remet **gratuitement un devis personnalisé** au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.

✓ Le présent document ne peut être remis qu'avec le livret d'accueil et ses annexes.

✓ Le client peut bénéficier d'un **crédit d'impôt** de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur.

Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.

✓ Pour un accompagnement dans l'**exercice de vos droits**, vous pouvez contacter les **personnes qualifiées** du département (annexée à cette présente fiche tarifs), ainsi que le **Service Territorial de l'Autonomie** compétent.

✓ Si vous êtes témoin ou victime d'un acte de **maltraitance**, vous pouvez contacter les numéros d'urgences nationaux : 3977 (personnes âgées et en situation de handicap) - 3919 (femmes victimes de violences) - 119 (enfants). Plus d'informations dans le livret d'accueil client.

**TARIFS GÉNÉRIQUES MODE PRESTATAIRE *****APEF DIDEROT BASTILLE**

	TARIFS HORAIRES		
	HT	TTC	TTC après crédit d'impôt**
MÉNAGE REPASSAGE			
Détente	30,00 €	33,00 €	16,50 €
Bien-être	30,00 €	33,00 €	16,50 €
Evasion	30,91 €	34,00 €	17,00 €
Ponctuel	36,36 €	40,00 €	20,00 €
AIDE A DOMICILE			
Aide + Accompagnements	30,00 €	33,00 €	16,50 €
Aide + Accompagnements ponctuel	34,55 €	38,00 €	19,00 €
GARDE D'ENFANTS			
Garde d'enfants - 3 ans & - 18 ans en situation de handicap	30,45 €	33,50 €	16,75 €
Garde d'enfants + 3 ans	29,55 €	32,50 €	16,25 €
Garde ponctuelle / partagée (2 foyers)	34,55 €	38,00 €	19,00 €
BRICOLAGE			
Ponctuel	50,00 €	55,00 €	27,50 €
JARDINAGE			
Régulier	41,67 €	50,00 €	25,00 €
Ponctuel	45,83 €	55,00 €	27,50 €

Autres prestations :

	TTC	HT		TTC	HT
Démarches administratives	42,00 €	38,18 €	Téléassistance partenariat EA (à partir de)	29,90 €	24,92 €
Cuisine à domicile	42,00 €	38,18 €	Présence et vigilance à domicile	42,00 €	35,00 €
Mise en beauté (***)	42,00 €	38,18 €			
Soins et promenade d'animaux de compagnie (***)	42,00 €	38,18 €			

(*) Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (22H - 7H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (**) Nos prestations donnent droit au crédit d'impôt selon les modalités de l'article 199. sexdecies du code des impôts. (***) Pour personnes dépendantes. Les frais annexes hors frais kilométriques ne s'appliquent pas aux prestations d'assistance et financées.

Frais de gestion administrative mensuels : 16,50 € TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais kilométriques dans le cadre des prestations : 1,70 € TTC/km (Taux de TVA associé à la prestation)

Ménage à la quinzaine (hors vendredi) : 35,00€ TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Accompagnement véhiculé personnes dépendantes : 32,50€ TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Nettoyage surface vitrées : 42,00€ TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Majoration de 25% des heures de nuit (22h-7h), dimanche et jours fériés. Majoration de 10% le samedi et de 100% le 1er mai et le 25 décembre.





TARIFS ASSISTANCE ET FINANCES

MODE PRESTATAIRE *

APEF DIDEROT BASTILLE



TARIFS HORAIRES		
HT	TTC	TTC Après crédit d'impôt**

CONSEIL DÉPARTEMENTAL ***

APA Allocation personnalisée d'autonomie	Allocation attribuée par le Conseil Départemental à une personne âgée en perte d'autonomie. Objectif : prendre en charge tout ou partie de services d'aide à domicile. ✓ Avoir 60 ans et plus ✓ Rencontrer des problèmes liés à la perte d'autonomie pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. ✓ Résider régulièrement en France	24,17 €	25,50 €	50% du reste à charge de votre facture
	Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est comprise entre 80 et 100% . Il comprend le tarif APA (% notifié par le Conseil Départemental sur 25€ TTC) + 0,50€ TTC			
	Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est comprise entre 60 et 79% . Il comprend le tarif APA (% reste à charge notifié par le Conseil Départemental sur 25€ TTC) + 2€ TTC	25,59 €	27,00 €	
	Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est comprise entre 40 et 59% . Il comprend le tarif APA (% reste à charge notifié par le Conseil Départemental sur 25€ TTC) + 2,80€ TTC	26,35 €	27,80 €	
	Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est comprise entre 20 et 39% . Il comprend le tarif APA (% reste à charge notifié par le Conseil Départemental sur 2€ TTC) + 3,90€ TTC	27,39 €	28,90 €	
	Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est inférieure à 20% . Il comprend le tarif APA (% reste à charge notifié par le Conseil Départemental sur 25€ TTC) + 5,50€ TTC	28,91 €	30,50 €	
PCH Prestation de compensation du handicap	Aide financière attribuée par le Conseil Départemental, destinée à couvrir les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées. ✓ Avoir de 20 à 60 ans ✓ Avoir des difficultés à réaliser des tâches essentielles de la vie quotidienne ou une difficulté grave pour au moins 2 activités ✓ Résider régulièrement en France	24,17 €	25,50 €	50% du reste à charge de votre facture
	Ce tarif comprend le tarif PCH du Conseil Départemental (25€ TTC) + 0,50€ TTC			

ASSISTANCE HORS PRISE EN CHARGE

Tarif Assistance aux personnes âgées - HORS PRISE EN CHARGE	31,75 €	33,50 €	16,75 €
Tarif Assistance aux personnes en situation de handicap - HORS PRISE EN CHARGE	31,75 €	33,50 €	16,75 €

(*) Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (22H - 7H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (**) Certaines prestations ouvrent droits au crédit d'impôt, renseignements en agence

Frais kilométriques dans le cadre des prestations : 1,70€ TTC/Km (Taux de TVA associé à la prestation)

*** Conditions de facturation du financeur



DETAIL DES FORMULES APEF

Ménage / Repassage *

Détente	Bien-être	Evasion
---------	-----------	---------

MENAGE			
Dépoussiérer, aspirer, balayer et laver les sols	X	X	X
Nettoyer le plan de travail, l'évier et laver la vaisselle	X	X	X
Nettoyer et désinfecter les points d'eau (lavabo, sanitaires, baignoire, douche)	X	X	X
Remplir, programmer et vider le lave-vaisselle	X	X	X
Nettoyer les extérieurs des placards et appareils ménagers		X	X
Faire les lits		X	X
Nettoyer l'intérieur et le dessus des placards et appareils ménagers			X
Entretien des matériaux nobles (parquet, cuivre, cuir, argenteries, ...)			X
Cirer et ranger les chaussures			X
REPASSAGE			
Repasser et ranger les vêtements		X	X
Repasser et ranger les matières délicates		X	X
Repasser et ranger le linge de maison		X	X
ENTRETIEN DU LINGE			
Trier, étendre, plier le linge		X	X
Programmer le lave linge et le sèche linge		X	X
Laver à la main, détacher, repasser des matières délicates			X
Assurer la rotation du linge (serviettes de bain, de toilette) et changer les draps			X
Entretien la literie, les voilages et rideaux			X
Apporter et récupérer au pressing			X
Effectuer des travaux simples de couture			X
GESTION DES COURSES			
Réceptionner la livraison de courses à domicile		X	X
Ranger et conditionner les produits achetés		X	X
Réaliser des courses à partir d'une liste ou en autonomie			X
PREPARATION DES REPAS			
Préparer des repas simples		X	X
Gérer les repas de la semaine en autonomie			X
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE			
Vider, sortir et rentrer les poubelles	X	X	X
Entretien des plantes		X	X
Nettoyer les fenêtres et vitres		X	X
Entretien la terrasse et le mobilier de jardin			X
Maintenir une vigilance au domicile (fermer, ouvrir les volets, ramasser le courrier)			X

Aide et Assistance à domicile

Aide *	Assistance **
--------	---------------

ENTRETIEN DU LOGEMENT		
Nettoyer les sols et faire les poussières	X	X
Nettoyer les sanitaires et les points d'eau	X	X
Nettoyer les pièces de vie (cuisine, chambres, sanitaires,)	X	X
Faire les lits et changer les draps	X	X
Ranger et organiser les pièces	X	X
GESTION DU LINGE		
Trier, laver, étendre, plier, repasser les vêtements et le linge de maison	X	X
Effectuer des travaux simples de couture	X	X
Accompagner dans la gestion du linge (achats, tri, etc)	X	X
GESTION DES REPAS ET COURSES		
Organiser les repas (mettre la table, servir et débarrasser, ...)	X	X
Préparer un repas simple ou adapté (selon les besoins)	X	X
Réaliser les courses (en autonomie ou à partir d'une liste)	X	X
Ranger et conditionner les produits achetés	X	X
Assister la prise des repas		X
ENTRETIEN CADRE DE VIE		
Nettoyer les fenêtres et les vitres	X	X
Entretien des plantes de balcon, terrasses et jardinières	X	X
Vider et sortir les poubelles	X	X
Maintenir une vigilance au domicile	X	X
Soins et promenades d'animaux de compagnie ***	X	X
ACTIVITES ET SORTIES		
Accompagner à des balades, courses, rdv médicaux, etc.	X	X
Aider aux tâches administrative	X	X
Réaliser des jeux, des temps de discussions, etc	X	X
HYGIENE, CONFORT ET DEPLACEMENTS		
Aider à la petite toilette (lavage mains, dents, visage)		X
Aider à la toilette et aux changes		X
Aider à l'habillage et au déshabillage		X
Aider aux transferts (lever, coucher, déplacements)		X
Aider à la mobilité au domicile et à l'extérieur		X
Mise en beauté (lavage, séchage des cheveux, massage des mains et des pieds) ***	X	X

* Prestations relevant de la déclaration en mode prestataire.

** Prestations relevant de l'autorisation en mode prestataire pour les personnes âgées, en situation de handicap ou atteintes de pathologies chroniques.

*** Service relevant de la déclaration en mode prestataire et réservé uniquement aux personnes dépendantes.

* Pour les prestations ponctuelles, toutes les tâches peuvent être réalisées dans le respect de la fiche mission définie.

Garde d'enfants *

Enfants de + 3 et de - 3 ans **	Enfants - 18 ans en situation de handicap ***	Garde partagée ****
---	---	---------------------------

Jardinage / Bricolage

DEPLACEMENTS / ACCOMPAGNEMENTS			
Amener et aller chercher à l'école, à la garderie	X	X	X
Amener et aller chercher aux activités extra-scolaires	X	X	X
Amener et aller chercher à la crèche	X	X	X
COURSES / REPAS			
Réaliser des petites courses pour les repas de l'enfant	X	X	X
Préparer et aider à la prise des repas	X		X
SOMMEIL			
Organiser les réveils et les couchers	X		X
Organiser les siestes	X		X
SOINS D'HYGIENE ET DE CONFORT			
Accompagner à la propreté	X		X
Accompagner au bain, à la douche	X		X
Accompagner dans la petite toilette	X		X
Aider à l'habillage et au déshabillage	X		X
Gérer les changes	X		X
Garder les enfants malades	X	X	X
DEVELOPPEMENT / APPRENTISSAGE			
Proposer des activités d'expression, de construction, des activités ludo-éducatives et des	X	X	X
Aider aux devoirs	X	X	X
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE DE L'ENFANT			
Nettoyer et ranger les espaces de vie de l'enfant	X	X	X
Nettoyer le matériel, les jeux et jouets de l'enfant	X	X	X
Nettoyer et ranger le linge de l'enfant	X	X	X

* 3 enfants maximum par intervention

** Formule relevant du régime de la déclaration pour les enfants de + 3 ans et de l'agrément pour les enfants de - 3 ans pour la garde et l'accompagnement d'enfants.

*** Formule relevant du régime de l'agrément en mode prestataire pour les enfants de - 18 ans en situation de handicap. Sont exclus les actes d'assistance de la vie quotidienne.

**** Formule couvrant la garde d'enfants de 2, voir 3 familles alternativement au domicile de l'une et de l'autre.

La tonte
Le désherbage
Le ramassage des feuilles
Le débroussaillage
La plantation de petits végétaux
La taille des haies, arbustes et arbres
L'enlèvement des déchets occasionnés par la prestation
Le déneigement des abords immédiats du domicile
L'entretien des massifs (bêchage, binage et griffage ...)
Petit arrachage manuel et évacuation des végétaux
L'entretien régulier des allées et des terrasses
Le traitement des arbres et des arbustes
L'application d'engrais et/ou d'amendements
L'arrosage manuel des végétaux,
La petite maintenance régulière du mobilier de jardins et accessoires, ...
L'entretien des plantes de balcons, terrasses et jardinières
LE POTAGER
La cueillette des fruits et légumes à des fins de consommation personnelle
LE BRICOLAGE
Démonter, monter des meubles simples
Poser des étagères ou des tringles à rideaux
Fixer un porte manteau, un abat jour, d'un cadre
Resserrer une poignée de porte, remettre une latte de sommier, etc
Aider au déplacement/installation de petit mobilier dans une pièce
Petites retouches de joints de silicone dans la salle de bain (sans démontage)
Installer des équipements de sécurité (capteur, détecteurs de fumée,)

La taille des fruitiers, des rosiers et des plantes grimpantes dans le respect du décret du 1^{er} septembre 2004 n°2004-924 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à la disposition pour des travaux temporaires en hauteur.

Attention : La taille ou l'élagage d'arbustes ne peuvent être considérés comme travaux de petit jardinage que dans la mesure où il s'agit d'entretien courant effectué à hauteur d'homme, ne nécessitant pas le déplacement de l'intervenant dans l'arbre et le matériel adéquat (cordes et harnais, évacuation par camion).



APEF DIDEROT BASTILLE

	TARIFS HORAIRES	
	HT	TTC
ENTRETIEN DES LOCAUX		
Entretien des locaux	31,67 €	38,00 €
Nettoyage de surfaces vitrées	38,33 €	46,00 €

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS		
Jardinage	50,00 €	60,00 €
Bricolage	50,00 €	60,00 €

Frais annexes

Frais de gestion administrative : 17,50€ TTC mensuel (Taux de TVA 20%)

Entretien des locaux avec mise à disposition produits et matériel : 42,00€ TTC (Taux de TVA à 20%)

(*) Majoration de 25% des heures de nuit (22h - 7H), dimanche et jours fériés et de 100% les 1er mai et 25 décembre.
Ces prestations ne donnent pas droit au crédit d'impôt.



TARIFS JOUR

Assistant de Vie

	A		B		C	
	Moins de 60h par mois	A partir de 60h par mois	Moins de 60h par mois	A partir de 60h par mois	Moins de 60h par mois	A partir de 60h par mois
Prestation de Maintien à domicile entre 8h et 20h						
Exemples de tarifs horaires (incluant le salaire brut de l'assistant de vie, les charges	33,00€	32,00€	34,00€	33,00€	36,00€	35,00€
Exemples de tarifs horaires après avantage fiscal éventuel (1) (2)	16,50€	16,00€	17,00€	16,50€	18,00€	17,50€
Dont salaire brut horaire de l'assistant de vie et incluant les charges et contributions sociales	17,00€	17,00€	18,00€	18,00€	20,00€	20,00€
Dont frais de gestion et de mandat par heure HT (3)	13,34€	12,50€	13,34€	12,50€	13,34€	12,50€
Dont TVA sur frais de gestion et de mandat par heure (3)	2,66€	2,50€	2,66€	2,50€	2,66€	2,50€

TARIFS NUIT

Prestations de Garde de nuit de 20h à 8h

Exemple de tarifs pour une nuit (incluant le salaire brut de l'assistant de vie, les charges et contributions sociales, les congés payés ainsi que les frais de	228,00€
Exemple de tarifs après avantage fiscal éventuel (1) (2)	114,00€
Dont salaire brut de l'assistant de vie incluant les charges et contributions sociales	144,00€
Dont frais de gestion et de mandat HT	70,00€
Dont TVA sur frais de gestion et de mandat	14,00€

Taux de TVA appliquée: 20% (taux en vigueur applicable en France Métropolitaine)

Aucun frais d'adhésion, de dossier ou de présélection et présentation de candidats

(1) Estimation incluant le salaire horaire brut du salarié, les congés payés ainsi que les charges et contributions sociales, auxquels s'ajoutent les frais de gestion et de mandat APEF. Cette estimation est réalisée sous réserve des conditions d'emploi de son salarié par le particulier-employeur (le salaire de l'intervenant étant librement déterminé par le particulier-employeur dans le cadre du contrat de travail négocié avec son salarié) et des majorations applicables correspondants aux minimums conventionnels (sous réserve d'évolution) établis par la convention collective nationale du particulier employeur et est susceptible d'évolution à tout moment selon la législation en vigueur. Ces données chiffrées n'ont qu'un caractère indicatif et seront fonction du bulletin de paie qui sera établi chaque mois et validé par le client, des taux de cotisations déterminés par les organismes sociaux et étatiques compétents ainsi que de la législation en vigueur en la matière susceptible d'évolution à tout moment. Le salaire de l'intervenant est reversé par APEF au salarié du particulier-employeur au nom et pour le compte de ce dernier dans le cadre du contrat de mandat.

(2) Avantage fiscal éventuel. Selon les conditions en vigueur de l'article 199 sexdecies du CGI

(3) Les frais de gestion et de mandat dus sont calculés à l'heure sur la base du nombre d'heures de travail effectuées par le ou les salariés du client du particulier-employeur sur le mois civil considéré.

(4) Les heures de présence responsable sont celles durant lesquelles le salarié peut utiliser son temps pour lui-même tout en restant vigilant pour intervenir s'il y a lieu.

Majorations :

Intervention le jour de repos hebdomadaire: majoration de 25%

Interventions réalisées les jours fériés non-chômés : majoration de 10%

Interventions réalisées un jour férié chômé (1er mai) : majoration de 100%

Entre 40h et 48h par semaine avec le même intervenant : majoration de 25%

Au delà de 48h par semaine avec le même intervenant : majoration de 50 %

Majorations applicables sur le salaire brut (incluant les charges et les contributions sociales) correspondants aux minimums conventionnels

Participation aux frais de transport: une participation aux frais de transport du ou de vos salariés pourra être appliquée si ces salariés utilisent les transports en commun. A titre indicatif, 50% de l'abonnement mensuel est à la charge de l'employeur. Ce montant pourra être proratisé si le salarié réalise moins de 17,50h/semaine chez le client considéré.

Indemnités kilométriques: des frais d'indemnités kilométriques pourront être appliqués selon votre lieu de domicile et/ou si votre intervenant doit utiliser votre véhicule personnel.

Modes de paiement: Pèlèvement automatique SEPA, CESU préfinancés ou chèque bancaire.

APEF étant déclarée auprès de la préfecture, nos clients peuvent bénéficier d'un éventuel crédit d'impôts de 50% des sommes dépensés selon les conditions en vigueur de l'article sexdecies du CGI.

Mentions Légales Agence: APEF Paris Diderot (gérée par la SAS FOURMIL SERVICES) capital : 75.000 €, entreprise indépendante, membre d'un réseau de franchise Siège social : 30 avenue Daumesnil 75012 Paris -

Tél : 01.58.51.46.50 Mail : diderotbastille@apef.fr Web : www.apef.fr/nos-agences/apef-paris-diderot-12e/-13e

RCS : 523 816 627 SIRET : 523 816 627 00047 APE : 9609 Z TVA intra : FR 35 523 816 627